

Hénin-Beaumont

la Ville-Jardin

N° 95 - Février 2023



Archives

Notre mémoire commune



Sommaire



4-11 : Dossier

Archives, notre mémoire commune



12-17 : Actualité

Les vœux à la population, aux agents, la mairie annexe de Beaumont inaugurée...



18-19 : Culture

Hénin Rock Festival, concert du Nouvel An, exposition Metaleurop...



22-23 : Jeunesse

Rentrée scolaire 2023 et le scoutisme.



24-26 : Sport

A la découverte des sports, finale régionale de futsal, randonnées, activités sportives...



27-28 : Solidarité

Rubrique santé, don du sang, carte seniors, Téléthon, repas solidaire...



29-32 : Cadre de vie

Bilan des interventions 2022, recyclage, permis de louer, taille des arbres...



33-35 : Vie économique

Le marché local de Beaumont et les vœux aux commerçants.



36-37 : Sécurité & infos pratiques

Brève de la police municipale, reprise de concessions, recensement 2023...

**Vous souhaitez diffuser
une publicité dans le
magazine municipal**

**N'hésitez pas à prendre contact
avec le service entreprendre
au 03 21 74 87 00**





Sans archives, pas d'histoire

Plus un pays est libre, plus sa volonté de préserver sa mémoire est grande. Et plus ses archives sont importantes », assurait en 2012 dans *L'Etoile jaune et le croissant* le journaliste et écrivain Mohammed Aïssaoui.

Cette affirmation vaut pour Hénin-Beaumont : c'est parce que notre ville s'est toujours montrée libre et que nous sommes fiers de son histoire que j'ai voulu, dès le début de ce mandat, donner enfin aux archives municipales les moyens de remplir pleinement leur rôle au quotidien.

Collecter, analyser, préserver, valoriser... Ce cycle sans fin est celui de tous les archivistes mais, à la différence de Sisyphe, leur labeur a un sens et incarne une valeur essentielle à mes yeux : la transmission.

La transmission de la mémoire sous toutes ses formes – écrite, photographique, audiovisuelle,

artistique, sonore... – garantit la survie de tout ce qui emplit une vie humaine, nous permet d'être témoins de la course du monde et d'en anticiper l'évolution.

Notre ville ne serait pas celle que nous chérissons si des générations de femmes et d'hommes n'avaient pas œuvré à son développement, à sa protection, à sa reconstruction et, aujourd'hui encore, à son rayonnement.

Nous sommes tous des passeurs de la mémoire et de la passion d'Hénin-Beaumont ; ensemble, nous allons continuer à nourrir et écrire la suite de son histoire, de notre histoire...

Steve Briois,
votre Maire

ARCHIVES MUNICIPALES

Les archives, quelle histoire !

Les archives, ces inconnues... Synonymes de poussière et d'ennui pour les profanes, insondables puits de découvertes et de savoir pour les esprits curieux, elles offrent à beaucoup l'inépuisable sensation d'être téléportés dans l'espace et le temps.

Un voyage rendu possible par le travail préalable des archivistes, qu'ils soient lauréats de concours de la filière culturelle de la fonction publique, diplômés de la quinzaine d'universités décernant licences et masters en archivistique, ou issus des formations prestigieuses de l'Ecole nationale des chartes et de l'Institut national du patrimoine.

La finalité première du métier est la même pour tous : évaluer l'intérêt, immédiat ou à long terme, de documents de toutes natures et supports ; conserver ceux qui présentent une valeur historique, technique ou légale ; les décrire et les indexer de façon suffisamment fine pour répondre aux besoins des services, mais également pour en permettre l'exploitation par les étudiants, historiens ou chercheurs ; veiller à leur bonne conservation ; en respecter la confidentialité ; les mettre en valeur.

Cette règle s'applique évidemment au service Archives de notre ville : à l'aube de son 40^e anniversaire, nous vous proposons le récit de son histoire, parfois mouvementée...

« L'espérance a besoin d'archives. »

(Erik Orsenna, *Madame Bâ*, 2003)





Les archives oubliées...

Il existe paradoxalement assez peu d'éléments retraçant l'évolution du service des Archives municipales. Seule une estampille « Archives d'Hénin-Liétard » apposée sur un parchemin du XVIII^e siècle [voir p. 10] atteste en effet d'une organisation de la fonction archives antérieure à la création d'Hénin-Beaumont en 1971.

Toutefois, dans la mesure où **les premiers versements de documents datent de 1984**, il semble que le service des Archives soit créé de façon formelle à la suite de la loi de décentralisation n° 83-663 du 22 juillet 1983, dont l'article 66⁽¹⁾ vient affirmer que « [...] les communes sont propriétaires de leurs archives » et « en assurent la conservation et la mise en valeur ». Probablement en raison d'une faible activité, il est initialement composé d'agents travaillant à temps partiel.

Au cours des années suivantes, **le service fait l'objet d'un intérêt très limité de la part des municipalités successives** : budget annuel inexistant ou réduit à quelques centaines d'euros, magasins inadaptés, absence d'archivistes diplômés...

Au cours des années 2000, du fait d'une production documentaire accrue de la part des services, un premier pas – contraint – vers la professionnalisation des Archives municipales est effectué, avec la désignation d'agents travaillant à temps plein et dotés de qualifications.

Malheureusement, au cours du laps de temps écoulé depuis la création du service, **des tonnes de documents parfois faiblement inventoriés se sont accumulés**, y compris de véritables trésors pour l'histoire d'Hénin-Beaumont [voir p. 10]...

(1) Abrogé en 2004, ses dispositions ont été intégrées au Code du patrimoine.



Les archives martyrisées...

Face à l'encombrement des locaux, alors que la bonne conservation des archives constitue l'une des dépenses obligatoires des communes, **des volumes énormes de dossiers et registres du début du XX^e siècle sont purement et simplement jetés** dans des bennes à ordures !

Cela sans tri, sans sélection des pièces à conserver, sans bordereau d'élimination, sans souci de confidentialité et bien sûr... sans visa des Archives départementales⁽²⁾ !

L'acte est punissable de prison ferme et d'une lourde amende, mais l'affaire n'est pas signalée au préfet et le maire⁽³⁾ – qui aurait pu être inquiété s'il avait été considéré comme responsable de cette négligence – échappe aux poursuites.

Aujourd'hui, il ne subsiste de ces fonds que quelques documents [photo ci-contre], découverts en 2022 dans un grenier de l'Atrium et dont le traitement sanitaire, matériel et intellectuel sera l'une des priorités 2023 du service Archives.

(2) Chargées du contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les archives communales.

(3) Nous ne donnons volontairement ni son nom, ni la période des faits.



Les archives saturées...

Prévues pour recevoir 500 mètres linéaires d'archives, **les salles situées au sous-sol de la mairie sont saturées dès la fin des années 2000.**

En réponse, l'administration « optimise » les espaces en disposant les rayonnages à moins de 50 cm les uns des autres, contraignant les agents à des acrobaties, tant l'accès aux tablettes inférieures et supérieures relève de la performance physique et du supplice pour leur dos...

A cette difficulté s'ajoutent des **conditions de conservation très éloignées des standards des Archives de France** : sécurisation insuffisante des accès ; ventilation défaillante ; hygrométrie et température aléatoires... Autant de facteurs susceptibles de favoriser la dégradation chimique du papier et des autres supports, mais aussi de provoquer des contaminations fongiques ou la prolifération d'insectes xylophages.

Au cours de cette période, ankylosé par ces multiples freins à son activité, le service des Archives éprouve des difficultés croissantes à assurer ses missions, malgré les louables efforts des agents qui le composent.



Les archives (en)volées...

Le début des années 2010 est marqué par les soubresauts de l'affaire Dalongeville, qui trouve des prolongements insoupçonnés... aux archives ! Entre le 20 et le 22 octobre 2010, la porte de la salle de tri dans laquelle sont stockés les dossiers laissés par l'ancien maire à son départ en 2009 est forcée. **Un ordinateur et des boîtes sont ouverts, des documents sont compulsés, d'autres disparaissent.**

Réparée seulement trois semaines plus tard, la serrure est à nouveau fracturée le 24 mai 2011. Il faut attendre le 13 juillet pour qu'une plainte soit déposée par la Ville au sujet de ces deux événements.

Mais les choses en restent là : les raisons pour lesquelles des dossiers relatifs à de grosses opérations d'aménagement urbain ont été dérobés ne seront jamais officiellement connues...

Quelques années plus tard, l'actuelle municipalité tire les leçons de cet épisode : en 2020, le projet d'aménagement d'une nouvelle salle d'archives [voir p. 8] inclut l'installation d'un contrôle d'accès par badge nominatif, couplé à une alarme intrusion : **l'histoire ne se répétera pas !**



Les archives contaminées...

Janvier 2016 : le responsable des Archives municipales découvre que plus de 150 mètres linéaires de dossiers de marchés publics et de comptabilité, entreposés au sous-sol d'un bâtiment annexe de la mairie, sont **couverts de moisissures et baignent dans une atmosphère humide et nauséabonde**.

Il apparaît que ces documents ont été touchés par un dégât des eaux... cinq ans auparavant ! Le maire de l'époque a – littéralement – laissé pourrir ces archives, faisant fi de son obligation légale d'informer la préfecture du sinistre et d'organiser la sauvegarde des documents.

Son successeur Steeve Briois s'en charge, alerte le préfet et confie aux Archives municipales la mission

de préserver un maximum de documents – certains sont irrécupérables.

Analyse biologique des souches présentes sur les dossiers (1.090 €), transport jusqu'au site d'un prestataire spécialisé dans la désinfection de documents (5.472 €), décontamination à l'oxyde d'éthylène (7.056 €), dépoussiérage par micro aspiration (6.421 €), destruction des archives inexploitable (222 €) : **la facture se monte à plus de 20.000 €**.

Si le sinistre avait été pris en charge immédiatement, celle-ci aurait été bien moindre et, surtout, la Ville n'aurait pas été contrainte de détruire des documents potentiellement utiles à son activité.



Les archives noyées...

Comme une malédiction, un nouveau dégât des eaux vient frapper des dossiers de marchés publics en janvier 2017. Un tuyau cède à un étage de la salle des fêtes – rasée depuis : l'eau s'infiltrait à l'étage inférieur dans une pièce où, faute d'espace suffisant en mairie, se trouvent... des archives du service de la Commande publique.

Cette fois, le problème est immédiatement traité : dès la découverte du sinistre, les Archives municipales, en concertation avec les Archives départementales, font appel à une société équipée pour assécher les documents rapidement⁽⁴⁾.

Le coût de ce sauvetage est de 9.442 € **et l'opération est un succès**, puisqu'à la restitution des archives par le prestataire, aucun document ne doit être détruit.

(4) Par congélation puis lyophilisation pour les documents imbibés ou par mise sous air sec pour les documents atteints superficiellement.



... Mais les archives sauvées !

En septembre 2020, la Municipalité recrute un nouveau responsable des Archives, avec un objectif immédiat : conduire le transfert de l'ensemble des fonds détenus en mairie et au sein de divers bâtiments communaux dans une salle de la médiathèque municipale Gérard Delsaux.

Ce local et son équipement devront répondre aux normes du Service interministériel des Archives de France (SIAF), aussi bien en termes de conditions de conservation des documents que de sécurité et d'accès.

La Ville fait le choix de rayonnages mobiles – dits « compactus » –, les plus à même d'optimiser l'espace mis à disposition.

Au sein d'une salle de près de 100 m², **ces rayonnages offrent une capacité de 1.100 mètres linéaires.** Hauteur et largeur des travées, résistance et espacement des tablettes, largeur de l'allée entre les étagères, imputrescibilité du plancher rapporté, ajourage des panneaux latéraux, qualité antirouille de la peinture... Tout doit être pensé pour répondre aux exigences du SIAF et assurer la pérennité de l'équipement et des archives.

Les services techniques de la Commune effectuent de leur côté

la mise aux normes de l'électricité, obturent une fenêtre donnant sur la salle de conservation, rafraîchissent la peinture, changent les menuiseries, aménagent un espace de bureau adapté au travail des agents, tandis que leurs collègues du service Informatique configurent les postes et réseaux... Chaque détail a son importance pour la réussite du projet !

Avec quelques mois de retard – deux remontages complets des rayonnages ont été imposés au prestataire en raison d'anomalies –, la pose des 14 chariots mobiles et 3 étagères fixes est achevée en octobre 2021. Deux chantiers essentiels restent alors à réaliser...

Il s'agit tout d'abord d'installer un système d'extinction incendie. Plutôt que des sprinklers – plus économiques à l'achat mais susceptibles d'endommager les documents par projection d'eau, avec les coûts pharaoniques que cela induit en dépenses d'assèchement –, la Municipalité retient une alternative plus rentable à terme et plus sûre pour les archives : l'extinction par éjection d'un gaz qui abaisse en quelques dizaines de secondes le taux d'oxygène présent dans la pièce, empêchant de fait les flammes de se développer.





Le second chantier est celui de la mise en fonction d'une centrale de gestion de l'air capable de maintenir une température et une hygrométrie constantes et conformes aux recommandations du SIAF (16 à 23 °C, 40 à 55 % d'humidité relative). Cette centrale est associée à un système garantissant un renouvellement régulier des volumes d'air.

Après quelques menus travaux supplémentaires, **le grand jour arrive enfin le 26 septembre 2022** : le transfert des fonds depuis le sous-sol de l'hôtel de ville débute. Mené par une équipe de six déménageurs, il dure quatre journées pleines et est complété quelques semaines plus tard par deux jours consacrés au rapatriement de plusieurs tonnes de documents jusqu'alors stockés à l'espace Lumière et à l'école Jean-Jacques Rousseau.

Deux ans après la décision forte du maire d'allouer les fonds nécessaires à la préservation du patrimoine archivistique de la ville, le projet arrive à son terme. Le montant des crédits dédiés à l'opération d'aménagement et d'équipement du nouveau local atteint les 152.552 €⁽⁵⁾ : un investissement pour l'avenir !

Les Archives départementales, associées au projet depuis son lancement, effectuent une ultime visite d'inspection le 9 décembre 2022 : **la conception et l'équipement des locaux sont définitivement validés**, l'investissement des services étant salué par le représentant des services de l'Etat.

A ce légitime motif de satisfaction s'ajoute l'intégration des Archives municipales à la direction de la Culture : cette reconnaissance, soulignent les Archives départementales, « offrira (...) une meilleure identification du caractère patrimonial des fonds » conservés par la Ville et « facilitera les opérations de valorisation à même de faire connaître ce service auprès de la population et des chercheurs ».

(5) Qui se décomposent ainsi : rayonnages (49.995 €), protection incendie (29.595 €), centrale de traitement de l'air (15.011 €), contrôle d'accès (1.309 €), travaux d'aménagement en régie et par des prestataires (électricité, sols, cloisons, flocage, maçonnerie... 30.363 €), déménagement (9.360 €), meuble à plans (2.418 €), armoire-forte (1.459 €), humidificateurs (2.699 €), hygromètres (178 €), chariots (98 €), mobilier (1.715 €), conditionnements ph neutre haute durabilité et résistance (8.352 €). On peut ajouter à ces sommes les coûts liés à la destruction – préalable au déménagement – de 9 tonnes d'archives (5.916 €) et à la restauration-numérisation de divers documents (15.806 €).

La fin d'une aventure... et le début d'une autre !

Enfin doté des conditions matérielles nécessaires au bon exercice de ses missions, le service Archives se trouve désormais face à un défi de taille : **la reprise intégrale de près de 300 versements**, leur reclassement intellectuel et physique, leur description aux normes archivistiques, leur reconditionnement, l'identification et l'indexation de dizaines de milliers de photographies, le développement d'un système d'information archivistique, la restauration de dizaines de documents fragiles et précieux, la numérisation d'une partie des fonds et, *in fine*, la valorisation de ceux-ci par leur diffusion au public.

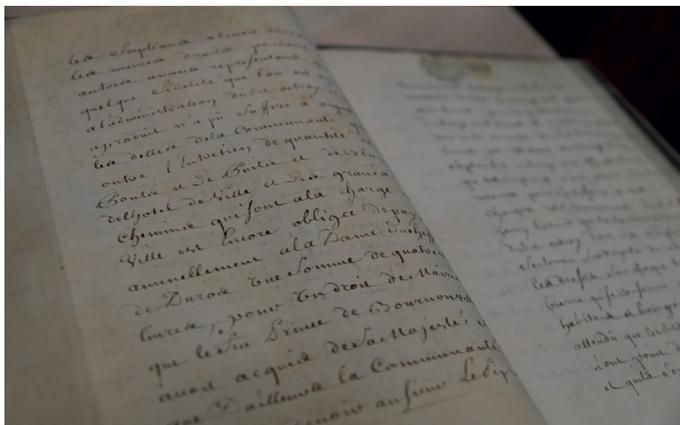
Un travail à la fois de titan et de fourmi, dont on peut estimer qu'il sera dans le meilleur des cas achevé à l'horizon 2030 ; une tâche quoi qu'il en soit indispensable pour préserver le patrimoine culturel et historique de notre ville et ainsi contribuer à faire rayonner Hénin-Beaumont.

*« L'humanité est une bibliothèque dont presque tous les livres sont lus.
L'humanité est aux archives. »*

(Alexandre Vialatte, *Les Champignons du détroit de Behring*, 1988)

Joyaux d'archives

Au fil des semaines, la préparation du transfert des archives a livré quelques belles surprises, en faisant remonter à la lumière des documents oubliés depuis des dizaines d'années. La majeure partie d'entre eux ont été restaurés et numérisés afin d'en préserver le contenu, parfois émouvant. Voici quelques-uns de ces trésors...



Parchemin du Conseil d'Etat de 1741 instituant un octroi sur les ventes d'alcool et de tabac à Hénin-Liétard (nettoyage, mise à plat et confection d'une boîte de conservation et présentation).



177 plaques typographiques en cuivre et zinc des années 1920 à 1970 (nettoyage des plaques, tirage de photographies, numérisation des clichés et restauration numérique).



Avant



Après

25 négatifs photographiques sur plaques de verre des années 1923 et 1924 représentant des bâtiments, quartiers et scènes de la vie quotidienne à Hénin-Liétard (nettoyage, numérisation et restauration numérique).



Film 35 mm de 1922 illustrant la Fête de la renaissance à Hénin-Liétard (restauration physique, numérisation et restauration numérique).



47 registres de recensement militaire des années 1800 à 1975 (restauration et reliure).



Un cadeau bienvenu

Maire d'Hénin-Beaumont de 1989 à 2001, **Pierre Darchicourt a fait don à la Ville, en 2022, d'un film 16 mm** sur lequel figurent des scènes de manifestations municipales durant la période au cours de laquelle son père, Fernand Darchicourt, était le 1^{er} édile de la commune (1953-1968).

Nettoyé et numérisé par un prestataire, ce film a été soumis à la sagacité du donateur et de Christian Prévost, ancien journaliste à *La Voix du Nord* : leur aide précieuse a permis d'identifier les principales personnalités présentes sur la pellicule, information indispensable à la description archivistique du film : qu'ils en soient remerciés.

Chasse aux archives : maintenant, c'est à vous !



Nombre d'Hénois et de Beaumontois ont leur ville chevillée au corps. Ils gardent parfois comme des reliques des documents et objets qui leur rappellent une époque heureuse de leur vie et témoignent de l'évolution de la commune. Le travail de l'association Hennium et les groupes de passionnés présents sur les réseaux sociaux confirment cet engouement, que la municipalité partage.

Nous lançons donc aujourd'hui une première « Chasse aux archives » – il y en aura d'autres – et vous invitons à nous proposer des affiches et affichettes en tous genres que vous détenez : spectacles, manifestations municipales, réunions politiques, rencontres sportives...

Ces documents peuvent au choix faire l'objet d'un :

- don pur et simple à la Commune ;
- dépôt (les documents sont conservés dans de bonnes conditions au sein des archives municipales, mais restent votre propriété) ;
- prêt pour numérisation ou réalisation d'un fac-similé.

Nous comptons sur vous !



Plus de 1.200 personnes réunies pour les Vœux du Maire



Après 3 ans sans cérémonie pour cause de crise sanitaire, M. le Maire a présenté ses vœux à la population dimanche dernier à l'Esplanade François-Mitterrand. Une foule nombreuse s'est rassemblée pour écouter le bilan des réalisations de l'année écoulée et surtout les projets de la commune pour l'année à venir.

Parmi ceux-ci, on retrouve bien évidemment le dossier de la piscine municipale dont la livraison est prévue au milieu de l'année. De même pour le projet du Cèdre bleu, qui offrira un véritable lieu de vie pour nos seniors !

Comme les autres communes du pays, Hénin-Beaumont n'échappe pas à la crise énergétique et économique actuelle, mais M. le Maire n'a pas manqué de rappeler les efforts fournis depuis déjà 8 ans par la Municipalité, qui ont permis de diviser par trois la consommation de gaz pour le chauffage et par 4 celle de l'électricité grâce au passage en LED.

Contrairement à la plupart des villes, Hénin-Beaumont réussit, envers et contre tout, à baisser chaque année ses impôts locaux, et s'est ainsi extirpée du Top 10 des communes les plus chères du département, tout en déployant un budget d'investissement ambitieux, et en assurant un remboursement de la dette record.

La cérémonie des vœux, c'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur les figures associatives et sportives locales, telles que Mohammed Nichame et Paul Fournier du Boxing club héninois, et Georges Medo de l'Etoile cycliste héninoise. Laurent Brice, adjoint au Sport en a profité pour saluer leur dévouement au sein de leur club respectif.

La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur qui a permis aux habitants de se rencontrer, d'échanger et ils ont été nombreux à exprimer leur satisfaction quant aux propos de M. le Maire, montrant un enthousiasme non dissimulé pour les projets à venir.

Steeve Briois présente ses vœux au personnel communal

Steeve Briois, maire d'Hénin-Beaumont, a réuni le 16 janvier dernier le personnel municipal pour présenter ses vœux pour la nouvelle année. Cette occasion a permis de remercier les agents pour leur dévouement et leur engagement envers la collectivité tout au long de l'année écoulée.

Lors de la cérémonie, le maire a également souligné les réalisations de la ville au cours de l'année écoulée et a évoqué les projets futurs pour améliorer encore les services fournis aux citoyens.

La cérémonie a également été l'occasion de mettre à l'honneur certains membres du personnel pour leur longue durée d'activité. Les employés ayant atteint 20, 30 et 35 ans de service au sein de la collectivité ont été félicités pour leur dévouement et leur engagement et, en reconnaissance de leur fidélité et de leur détermination, ces employés ont reçu la médaille du travail. Ont aussi été remerciés les agents ayant pris leur retraite cette année.

Des cadeaux ont ensuite été distribués aux agents pour les remercier de leur travail et leur souhaiter une bonne année.



Médaille d'Argent



Médaille de Vermeil



Médaille d'Or



Nos jeunes retraités



La mairie annexe de Beaumont officiellement

L'inauguration de la mairie annexe de Beaumont a été un moment historique pour Hénin-Beaumont. Après 40 ans sans travaux, ce nouveau bâtiment offre enfin un service de proximité aux habitants du village de Beaumont.

M. le Maire, accompagné de nombreux élus municipaux, a coupé le ruban pour marquer l'ouverture officielle de cette nouvelle mairie. Les invités ont pu découvrir les locaux rénovés et modernisés, qui accueillent à présent le service des titres sécurisés (cartes nationales d'identité et passeports). Les habitants pourront désormais bénéficier d'un service proche d'eux et délocalisé du centre d'Hénin.

M. le Maire a souligné l'importance de ce projet, qui permettra de renforcer les liens entre les habitants et les élus locaux. Il a également remercié les équipes qui ont travaillé sur ce projet et qui ont su maintenir une forte coordination pour aboutir à un résultat satisfaisant.

Pour rappel, le service vous y accueillera pour les demandes et remise de titres.

Le service sera ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, et une ouverture tardive jusqu'à 19 h sera assurée chaque 1^{er} mercredi du mois.



ent inaugurée

Quels autres services proposés ?

Vous êtes habitant sur le secteur de l'ancien territoire de Beaumont-en-Artois ?

Vous pouvez effectuer certaines démarches administratives à l'accueil de la mairie annexe :

- Retrait / dépôt d'un dossier de Pacs – mariage – parrainage civil – noces d'or / diamant / platine – changement de nom
- Retrait / dépôt de la demande de recensement citoyen pour les jeunes atteignant l'âge de 16 ans
- Retrait / dépôt de votre dossier de demande d'inscription ou de changement d'adresse sur les listes électorales
- Fournitures de sachets de poison pour les rongeurs
- Demande d'acte de naissance pour les personnes nées à Hénin-Beaumont – Hénin-Liétard ou Beaumont-en-Artois
- Demande d'actes de décès pour les personnes décédées à Hénin-Beaumont / Hénin-Liétard ou Beaumont-en-Artois
- Dépôt des demandes de duplicata de livret de famille

ATTENTION : les agents de la mairie annexe ne sont pas en capacité de faire des photocopies à la demande. Ils ne peuvent photocopier que les pièces fournies à l'appui des dossiers déposés sur ce site (dossiers d'état-civil uniquement).



Les concours de Noël

A l'occasion des festivités de Noël, la Ville a proposé plusieurs concours et vous êtes très nombreux à y avoir participé

Concours de la plus belle crèche :



1^{er} Depaul Thibault

2^e Poutrain Christopher

3^e Bourgeois Eugène

Concours des illuminations :



1^{er} Bourgeois Eugène

2^e Legrand Pascal

3^e Becq Sylvie

Concours des vitrines de Noël :

1^{er} Art & Maud
2^e Virus Collection



Collecte des déchets : Hénin-Beaumont exige une qualité de service



Alors que vous êtes déjà très nombreux à nous faire part de vos difficultés avec la collecte des déchets : rues oubliées, conteneurs à moitié vidés... La Communauté d'agglomération présidée par Christophe Pilch a décidé, sans aucune concertation préalable avec les maires des communes de la CAHC, d'organiser la collecte des sapins de Noël le... 26 janvier !

Ce ramassage tardif puisque réalisé plus d'un mois après Noël a entraîné de nombreux dépôts sauvages pour lesquels les Services techniques de la Ville sont intervenus !

Plusieurs jours après la fameuse date du 26 janvier, nombre d'Hénois et de Beaumontois ont contacté les services municipaux pour indiquer que leur sapin n'avait toujours pas été ramassé. Tous les quartiers de la ville sont concernés et les régularisations effectuées par l'Agglomération restent incertaines, les habitants n'étant même plus acceptés au téléphone.

Cet « oubli » démontre une nouvelle fois la légèreté dans la gestion des déchets par la CAHC.

Malgré un matraquage fiscal opéré par la majorité socialiste au sein de la CAHC avec l'explosion de plus de 400 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, cette décision prouve une fois de plus que la Communauté d'agglomération n'est pas à la hauteur de ses missions!

La Mairie d'Hénin-Beaumont dénonce cette décision et proteste vigoureusement contre cette politique catastrophique de gestion des déchets.

Vous constatez des anomalies dans la collecte des déchets, vous pouvez contacter le Service collecte des déchets de la CAHC au 0 800 313 249.



Photos prises le 27 janvier, soit le lendemain de la collecte organisée par la CAHC.



Un amour éternel :

célébration des noces d'or de M. et Mme Tison

Le samedi 17 décembre 2022, Gérard et Marie-Claire Tison ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville d'Hénin-Beaumont. La cérémonie a été marquée par une allocution de Steeve Briois, maire de la ville et conseiller départemental du Pas-de-Calais.

M. et M^{me} Tison se sont rencontrés en 1970, à l'occasion de la Ducasse à Hingres, avant de se marier le 23 décembre 1972. De leur union, ils ont construit une grande famille de quatre enfants et quinze petits-enfants, et déjà cinq arrière-petits-enfants.

Gérard est originaire de Liévin et a travaillé pendant

plus de 40 ans aux Houillères, d'abord comme mineur de fond à la fosse 4 de Lens-Amberg, puis comme électricien à la cokerie de Drocourt avant de prendre sa retraite en 2010.

Marie-Claire, quant à elle, est née à Hingres et a grandi dans une famille aimante entourée de son frère et sa sœur. Elle a travaillé dans différentes entreprises avant de se consacrer à son rôle de mère.

Les heureux (re)mariés ont célébré cet événement en compagnie de toute leur famille, tous réunis afin de rendre hommage à cet amour durable et à cette union heureuse.

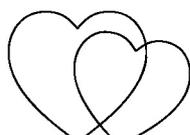
L'état-civil

du mois de décembre 2022

Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Lucas AUTEM ; Tayler BEUCORNY ; Anaé BOUANEM ; Muriel CARRON ; April CHAUWIN ; Liam DERREVEAUX ; Tom DEVOLDER ; Rose DEWEZ ; Tiago DMYTROW ; Camille DOLOY ; Ayoub DOUADI ; Nélya EL KARMOUNI ; Alessio GHESQUIERE ; Noélie GLEBIOSKI ; Alesio HELFRIED ; Lou KLUPS ; Kadia KOULIBALY ; Ilona LANGLET WATTERLOT ; Reff LECHAFFETOIS ; Louis LECLAIRE ; Lyam LHERBIER ; Orlane MAYEUF ; Inaya MOLLET GRATSCHNAR ; Lyam OUCHIB ; Djayna PARELLO ; Hélène PHILIPPE FATOUX ; Tyham PILLEZ ; Mathis POTDEVIN ; Mathieu REMILI ; Lindsay ROCHE ; Nathan ROCHE ; Raphaël THOREZ.



Mariage :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Emeric FOULON et Estelle GRABOWSKI

Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Hadoumé ABDESSELAM ; Mohammed AYAD ; Stéfania BICZYNSKI ; Mauricette BLONDEL ; Jean-Claude BOSSY ; Monique BRIL ; Janina BROSS ; Monique BRUN ; Francis COUADIER ; Marie-Jeanne CUVELIER ; André DEBEAUMONT ; Josiane DENEUBOURG ; Françoise DEWATTINE ; Catherine DOLET ; Marie-Thérèse DORE ; Jackie DOUILLET ; Suzanne DUCLOY ; Yvette FERNANDES ; Monique FLAMENT ; Pascal FOULON ; Jean GALUS ; Pierre GILBERT ; Jocelyne GOYAT ; Jeanne GUILLEMANT ; Aline HARLET ; Bernard HERANT ; Charles HOUDIN ; Fernande HUYS ; Janina JANUSZEK ; Irène KONOPKA ; Paul KOSZCZAK ; Lionel KRIER ; Jean-Paul LAMARE ; Rolande LAPOTRE ; Hubert LECU ; Christian LEMAIRE ; Marie LEMAIRE ; Jacques MAILLARD ; Marie-Jacqueline MASCLEF ; Jean-Claude MEURIOT ; Marie-Louise MIELOT ; Denise MIROUX ; Gisèle PEDRON ; François RAPIOR ; Thérèse SADOWSKA ; Stanislaw SMIATACZ ; Alfred WIARTZ ; Annie WABLE ; Anna WALERYAN ; Fernand WARET ; Irène WLODARCZAK ; Bernadette WOS ; Dominique ZAVODSKI.



Le 11 Février 2023

Tribute Oasis par Maine Road

Ils seront présents pour rendre un hommage vibrant aux enfants terribles de Manchester ! Le nom du groupe « Maine Road » fait référence au mythique stade de Manchester City dans lequel Oasis s'est produit. 20 ans après la sortie de l'album *Heaven Chemistry*, ils viendront faire revivre les émotions intenses produites par le groupe original.

Tribute Coldplay par Coverplay

Coverplay est un tribute band formé en 2010 à l'initiative d'Antonio, le batteur du groupe. Cette formation composée de cinq musiciens aux influences rock et pop, vous invite dans l'univers du groupe anglais Coldplay mais en y ajoutant sa personnalité, sa couleur musicale et surtout son dynamisme. On (re)découvre les mélodies, on goûte au son aérien de la guitare, on se laisse emporter par l'émotion des paroles. Un groupe habitué des scènes des « tributes festivals » qui, grâce à son talent et son enthousiasme, vous emmènera dans l'univers « cover-coldplay »

Le 18 Février 2023

Tribute AC/DC par Angus Band

Nourris aux sonorités du rock'n'roll et plus particulièrement de ce légendaire groupe australien, c'est en 2008 que les bad boys issus du vivier rock lillois ont démarré l'aventure. Tout d'abord avec un répertoire 100 % Bon Scott balayant les premières années du groupe (1974-1980), les Angus ont pris l'initiative d'intégrer le pan plus récent et connu de la carrière d'AC/DC (1980-2015). Avec notamment l'album « Back in Black » en tête, mais aussi les plus récents comme « Black Ice » et « Rock or Bust », ou les incontournables titres comme *Thunderstruck*, *Stiff Upper Lip*, ils ont enrichi leur répertoire déjà composé des albums *Highway to Hell*, *High Voltage*, *Let there be Rock*, *Dirty Deeds...*

Tribute Scorpions par Lovedrive

LOVEDRIVE est un tribute de Haute-Marne dédié au groupe Scorpions. Le groupe s'influence de tout l'univers de Scorpions depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui afin de produire des lives réalistes, performants, se rapprochant au plus près du groupe original. Il a été créé en 2016 et est composé de musiciens ayant joué dans différents groupes pendant plusieurs années. Lovedrive a remporté de nombreux prix célébrant leurs performances. La similitude de la voix du chanteur avec celle de Klaus Meine est surprenante.

Le 25 Février 2023

Tribute Rolling Stones par Rolling The Stones

Rolling The Stones est né en février 2017 et bien qu'il ne soit pas le seul tribute des Stones en Europe, il affirme haut et fort, les ovations du public en sont la preuve, qu'il est l'un des tout meilleurs. Le groupe, 50 % Wallon, 50 % Flamand et 100 % Rock and Roll saura faire vivre les intenses émotions des plus belles chansons du groupe mythique : *I can't get no, Sympathy for the Devil*, *Start me up*, *Angie* etc.

Tribute Queen par Kind of Queen

Originaires de Saint-Lô, les musiciens du groupe s'engagent sur la voie de l'intensité, de la grandeur et de l'énergie dégagées sur scène par Queen. De *We will rock you* à *We are the champions*, en passant par *The show must go on* ou encore la magnifique *Bohemian Rhapsody*, les cinq musiciens de Kind of Queen, aussi talentueux qu'énergiques, vont vous faire revivre la magie et la beauté d'un concert du groupe de Freddie Mercury !

Attention, il ne reste plus que quelques places pour chacune des soirées. Des billets sont encore disponibles sur www.ticketmaster.fr

Salle comble pour le concert du Nouvel An !



L'année 2023 a été célébrée en musique lors de la première édition du concert du Nouvel An le 27 janvier et ce fut un véritable succès ! En effet c'est devant une salle comble à l'Espace François Mitterrand que l'orchestre d'harmonie dirigé par Jean-Marc Papajak a enchanté les spectateurs avec des musiques variées, entraînantes et festives.

Au programme, il y avait bien sûr des grands auteurs classiques comme Dvorak et Tchaïkovski mais aussi des musiques de film. Cependant c'est le chœur des enfants qui a sans doute remporté le plus grand succès avec des applaudissements fournis. S'il est vrai, comme le dit Baudelaire, que « La musique creuse le ciel », alors on comprend les étoiles dans les yeux pour les centaines de spectateurs.

Placé sous la présidence d'honneur de M. le Maire, ce concert était une première à Hénin-Beaumont mais chacun espère que les prochaines années seront rythmées de nouveau par ce beau rendez-vous.



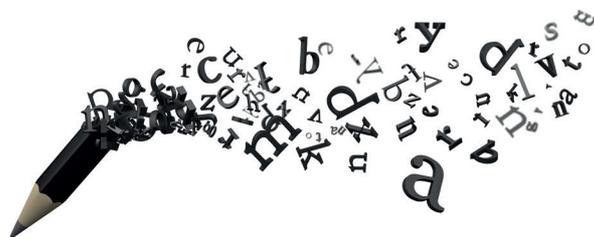
A la médiathèque, Metaleurop en images

L'usine Metaleurop est un symbole des nombreux enjeux de notre territoire, de sa force industrielle mais aussi de l'acharnement des patrons voyous ou encore de la lutte contre les pollutions. Il y a 20 ans, cette usine bien connue de tous a été condamnée à fermer.

Pour rendre hommage aux ouvriers qui y ont souvent passé une vie entière, Christophe Blanquart présente une exposition photos à la médiathèque municipale depuis le 16 janvier. Le vernissage a eu lieu en présence de M. le Maire et de nombreux élus de la majorité, le succès était au rendez-vous pour ce travail d'une grande qualité. En effet il offre une vision unique et inédite de la vie de l'usine et de son démantèlement.

Vous pouvez encore profiter de l'exposition jusqu'au 18 février.

Concours de Poésie



La ville d'Hénin-Beaumont annonce l'organisation d'un concours de poésie Dans le cadre du Printemps des Poètes 2023 !

Ce concours est ouvert à tous, les participants sont invités à écrire un poème de 15 à 20 vers avec rimes.

Les poèmes peuvent être soumis **jusqu'au 19 mars** à l'adresse mail créée pour l'occasion :

poesie@mairie-heninbeaumont.fr.

Le concours sera divisé en quatre catégories :

- primaire (jusqu'à 10 ans),
- collège (de 11 à 14 ans),
- lycée (de 15 à 18 ans)
- adultes (à partir de 18 ans).

Un gagnant sera sélectionné pour chaque catégorie, et une cérémonie de remise des prix aura lieu le 25 mars dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville.

Cette initiative vise à promouvoir la poésie auprès des jeunes générations et à encourager la créativité des habitants de la ville.

Ce concours est une occasion unique pour les amateurs de poésie de tous âges de partager leur passion et de se faire connaître. Les organisateurs invitent donc tous les habitants d'Hénin-Beaumont à participer et à faire preuve d'imagination et de créativité.

Alors, n'hésitez plus et envoyez vos poèmes pour participer à cet événement culturel emblématique !





Le Service fleurissement oeuvre au quotidien pour embellir la Ville. En janvier, une haie champêtre a ainsi été plantée sur le boulevard A. Dumas.



RENTRÉE SCOLAIRE 2023 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions pour la prochaine année scolaire sont ouvertes et auront lieu du 9 janvier au 28 avril 2023. Il est important de noter que l'inscription est obligatoire pour les enfants nés en 2020 non scolarisés, les enfants qui passent en CP et les enfants qui changent d'école suite à un déménagement.

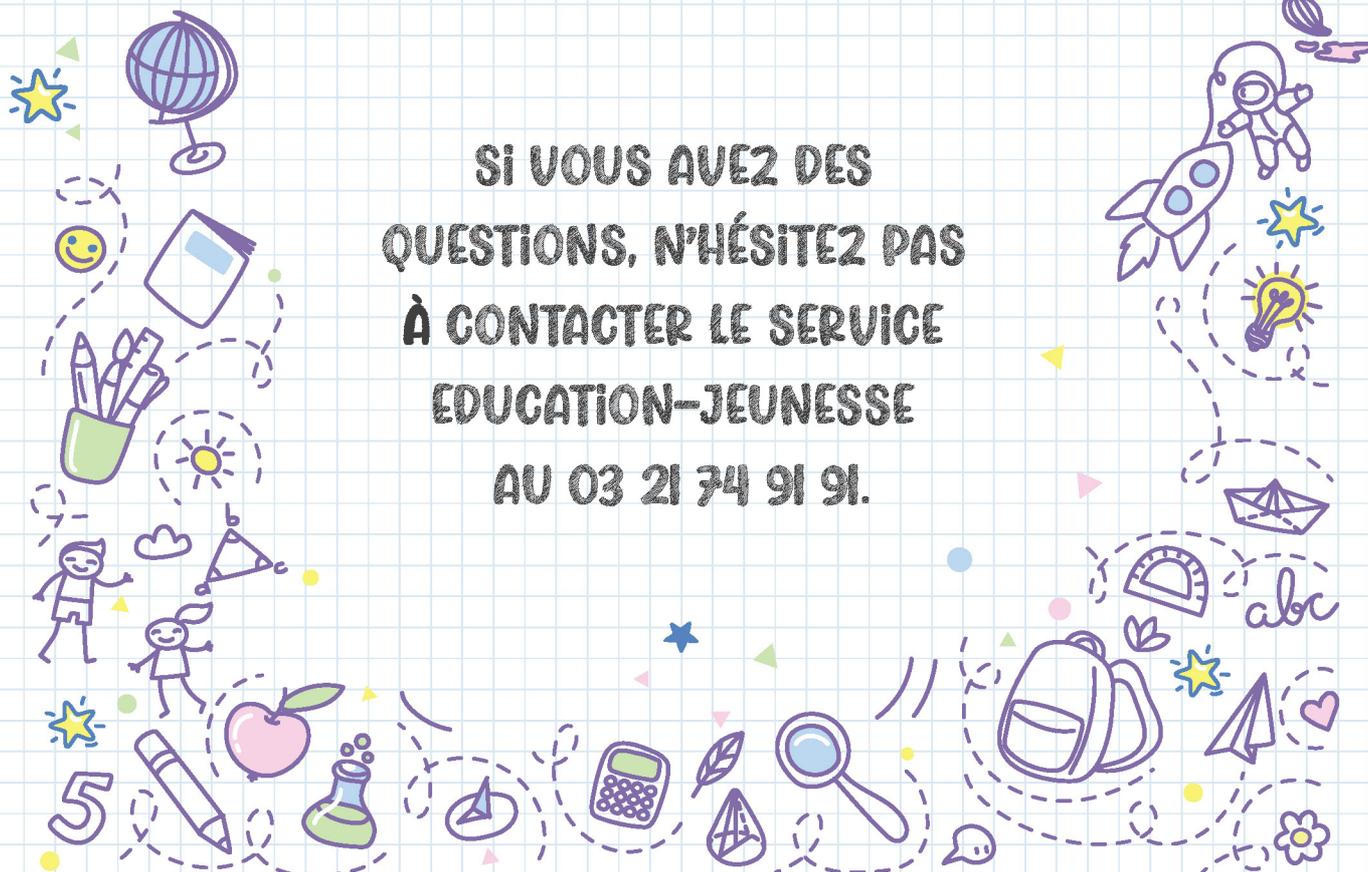
Si votre enfant est né entre le 1er janvier et le 30 juin 2021, vous pouvez faire une demande de préinscription qui sera étudiée par nos services. Elle pourra être retenue en accord avec le directeur ou la directrice de l'école et en fonction du nombre de places disponibles dans l'établissement.

Vous pouvez également faire une demande de dérogation à la carte scolaire si vous souhaitez

scolariser votre enfant dans une école qui n'est pas dans votre secteur. Les raisons doivent être recevables et dûment justifiées. Votre demande sera étudiée et pourra être acceptée sous réserve de places disponibles dans l'établissement demandé.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au Service Éducation – Jeunesse situé au Pôle Social et Familial, 143 avenue des fusillés, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, sur le Portail Famille et sur le site de la Mairie d'Hénin-Beaumont. Ils doivent être retournés complets, signés et accompagnés d'une photocopie du livret de famille complet, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et si un jugement a été rendu, joindre la copie complète de celui-ci. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre service au 03.21.74.91.91.

**SI VOUS AVEZ DES
QUESTIONS, N'HÉSITEZ PAS
À CONTACTER LE SERVICE
ÉDUCATION-JEUNESSE
AU 03 21 74 91 91.**



Le scoutisme.

vecteur de responsabilisation et d'autonomie



Rue Pascal à Hénin-Beaumont, il est un local au milieu des habitations, qui ne se distingue que par son enseigne en bois, laquelle est gravée « Scouts de France ». A l'intérieur, on rencontre une vingtaine de jeunes, affairés à leur tâche. On est samedi, jour de réunion. Une semaine sur deux, Farfadets, Louveteaux, Jeannettes et autres membres de l'association se retrouvent pour une après-midi commune. On commence par un petit temps sur la connaissance du scoutisme, ses valeurs, ses actions, son histoire, et on termine par une séance de chant.

Entre temps, on travaille sur des projets collectifs. « **L'essentiel dans ces activités, c'est qu'on leur apprend à être heureux ensemble** », explique Yves, l'un des responsables de la section d'Hénin-Beaumont. « **On veut les amener vers une autonomie constructible.** » Si, au début, cette autonomie se construit à travers la bonne réalisation de projets locaux, de petits jeux concoctés par les chefs, elle se concrétise pour les plus téméraires, les Compagnons, par un rite de passage humanitaire.

Comme seul point de départ, une feuille blanche. Dans quel pays se rendre ? Pour quelles raisons ? Et surtout, avec quel financement ? Pendant plusieurs mois, le petit groupe de 4/5 jeunes travaillera sur leur projet, recherchera une association locale dans le pays de destination afin de les accueillir et les aider dans leurs démarches. Ils chercheront des subventions, travailleront pour récolter les fonds. Au final, ils passeront quatre semaines à l'étranger : trois seront consacrées à leur action humanitaire, et la dernière à profiter (tout de même) du pays dans lequel ils se rendent. A Hénin-Beaumont, les scouts se sont déjà rendus au Cambodge dans un orphelinat, au Burkina-Faso pour construire une salle de classe, ou en Bulgarie pour s'occuper d'oiseaux blessés.

Et Yves de conclure :

« Chez les scouts, on veut partager de l'humain, de l'entraide et de la solidarité. »





A la découverte des sports

La Municipalité par le biais du service des sports a reconduit en 2023 le dispositif « A la découverte des sports héninois ».

Le 1^{er} rendez-vous de l'année s'est déroulé le 17 janvier dernier en partenariat avec le Boxing Club Héninois qui a proposé une initiation « boxe anglaise » à la salle Humez de l'Espace François Mitterrand. C'est dans une ambiance conviviale que des jeunes boxeurs en herbe ont pu profiter d'une séance éducative spécialement concoctée par notre entraîneur héninois Mohamed Nichane, accompagné de Younes Mihidi, jeune espoir du club.

Prochain
rendez-vous

Mardi 7 février à 18 h 30 salle Debeyre pour une activité fitness avec l'association Passion Fitness.

Inscription obligatoire au 03 21 08 60 40



Vos prochaines randonnées

Dans le cadre de sa politique « Sport Santé » la municipalité, par le biais du service des Sports vous propose des rendez-vous gratuits chaque mercredi à 10 h, découvrez les lieux de départ ci-dessous :

- 1^{er} février** : Espace François Mitterrand
- 8 février** : Stade Limousin
- 15 février** : Espace François Mitterrand
- 22 février** : Ecole Guy Mollet
- 1^{er} mars** : Stade Delabre



Les événements sportifs de janvier



Match caritatif futsal - Association Zéro lame Zéro larme



Randonnée / marche nordique



Trophée des glaces - Stade Hénilinois



Tournoi Kipcom - Football Club Hénilinois



Anim'synthé UII - Olympique Hénilinois



Tournoi balle rouge - Tennis Club Hénilinois



Compétition de gym - Hénilin Gym



Fête Saint-Sébastien - Flèche Hénilinoise



Assemblée générale - Etoile cycliste Hénilinoise

Du sport pour les seniors

mais pas que...



Activités gratuites
ouvertes à tous.



Atrium Maison Sport Santé :
75 avenue des Fusillés
03 21 49 12 29

L'Atrium Maison Sport Santé se diversifie et propose trois nouvelles activités physiques adaptées et encadrées.

L'objectif est d'offrir à tous, y compris aux seniors, la possibilité de lutter contre la sédentarité et l'isolement social en respectant les recommandations en terme d'activités physiques adaptées pour la santé (séances axées sur le renforcement musculaire et cardiorespiratoire, la souplesse et l'équilibre).



Chaque mardi de 9 h à 10 h, Espace François Mitterrand – SÉANCE TAÏSO

Qu'est-ce que le Taïso ?

Le Taïso est une activité physique et sportive, pour tous, inspirée d'exercices traditionnels de préparation au judo. C'est une pratique douce, adaptée à tout public (seniors, malades chroniques, etc.), qui présente de nombreux bienfaits sur la santé.

En effet, le Taïso va permettre notamment :

- l'amélioration de la maîtrise des gestes et de la coordination ;
- l'augmentation de la souplesse et de l'équilibre ;
- l'apprentissage de la relaxation.



Chaque mercredi de 10 h à 12 h, départ multisites (voir planification mensuelle) – SÉANCE MARCHÉ NORDIQUE

Qu'est-ce que la Marche Nordique ?

La Marche Nordique est une marche dynamique utilisant des bâtons permettant de propulser le marcheur vers l'avant. Cette activité possède de nombreuses vertus pour la santé puisque 90 % des muscles du corps sont sollicités. C'est une activité conviviale qui se pratique en groupe et adaptée à tout âge et à tous niveaux.

Parmi les bienfaits de la Marche Nordique, on retrouve :

- le renforcement de l'équilibre et de la coordination des bras et des jambes ;
- l'amélioration de la capacité cardiorespiratoire.



Chaque lundi de 15h30 à 16h30, Atrium Maison Sport Santé – SÉANCE GYM DOUCE

Qu'est-ce que la Gym Douce ?

La Gym Douce est une activité physique adaptée accessible à tous et notamment aux seniors. En effet, cette pratique permet de solliciter et de renforcer en douceur les principaux muscles du corps.

La Gym Douce va notamment permettre :

- le renforcement musculaire ;
- l'amélioration de la posture ;
- l'amélioration de la souplesse.

Ainsi, les activités proposées par l'Atrium Maison Sport Santé s'inscrivent dans une véritable démarche de bien-être au quotidien en permettant **l'accès de tous au sport**. En les intégrant au Pass Senior, elles ont pour objectif de maintenir l'autonomie de nos aînés, de lutter contre la sédentarité et limiter le risque de chute grâce à un travail spécifique. Enfin, cette nouvelle démarche permettra de renforcer les liens intergénérationnels et la cohésion sociale à travers le sport.

Collecte pour les chats libres de la ville

Les prochaines collectes se feront les mercredis 1^{er} février et 1^{er} mars 2023 de 14 h à 19 h, au service de la protection animale, 8 rue Voltaire, à côté de l'hôtel de ville.



Vous pourrez y déposer de la nourriture mais également des couvertures et autres dons à destination des chats libres de la ville.

Don du sang



L'établissement français du sang organise ses prochaines collectes **les mardis 14 février et 14 mars 2023, de 10 h à 18 h, à la salle Prévert, rue Jacques Prévert.**

Prenez rendez-vous sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Vos activités de la carte senior



Blind test musical spécial Saint Valentin :
mardi 14 février dès 14 h 30
Médiathèque municipale

Atelier créatif sur livres désherbés :
mardi 28 février dès 14 h 30
Médiathèque municipale

Taiso :

Dans le cadre de l'action Sport santé
tous les mardis de 9 h à 10 h
Espace François Mitterrand

Fitness d'entretien :
tous les jeudis de 10 h 30 à 11 h 30
Atrium Maison Sport Santé

Pourquoi la marche est l'exercice idéal pour tous ?



Quels que soient votre âge et votre condition physique, pratiquer une activité régulière est bénéfique pour votre santé. Dans le cadre du programme national nutrition et santé, le ministère de la Santé chargé de la santé nous recommande de pratiquer l'équivalent d'au moins 30 minutes de marche rapide par jour au minimum 5 fois par semaine. L'atout majeur de la marche est qu'elle est accessible à tous et qu'elle ne nécessite pas de matériel particulier. De plus c'est une activité douce où les risques de blessure sont minimes.

Quels sont les bienfaits de la marche sur notre corps ?

D'abord, elle stimule le cœur et renforce les poumons. Elle améliore les performances et limite les troubles. Elle permet de prévenir les maladies cardio-vasculaires et les problèmes respiratoires.

Elle permet aussi d'entretenir la masse musculaire. Avec la sédentarité les muscles ont tendance à s'affaiblir et elle est un allié pour contrôler la perte de poids.

La marche n'est pas seulement bénéfique pour le corps, elle l'est aussi pour l'esprit. Elle permet de se libérer des tensions du quotidien et de lâcher prise. Pour prévenir les troubles de l'humeur, rien ne vaut une demi-heure de marche, surtout si elle est pratiquée dans un joli cadre et en bonne compagnie.

7 bonnes raisons de la pratiquer au quotidien

- Equipez-vous de souliers adaptés à la marche
- Descendez un arrêt de bus plus tôt
- Marchez le temps de votre pause déjeuner
- Allez chercher vos enfants à pied à l'école
- Le week-end faites une longue promenade
- Préférez les escaliers aux ascenseurs et aux escalators
- Oubliez la voiture ! (D'après l'Ademe, 50 % des trajets en voiture font moins de 5 km, une bonne raison de pratiquer la marche ou le vélo !)



Un repas pour les personnes isolées

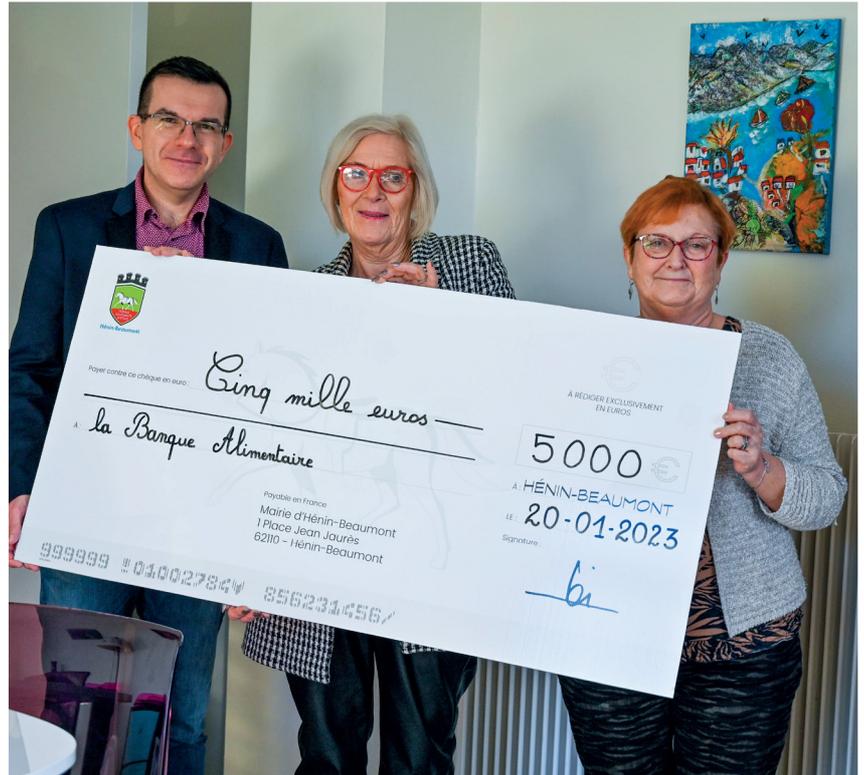
A l'occasion de l'Épiphanie, un repas solidaire a été organisé par le CCAS au profit de personnes isolées, à la salle Prévert. Un beau moment de partage et de bonne humeur durant lequel les papilles ont été comblées grâce aux talents culinaires de l'association « Les Cordons Bleus » et qui s'est achevé autour de la traditionnelle galette des rois.

5 000 € pour soutenir la Banque alimentaire

Les Banques Alimentaires représentent aujourd'hui le plus important réseau de lutte contre la faim et la précarité, avec pour mot d'ordre la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, près de 75 % des approvisionnements sont issus de produits sauvés et aucune denrée n'est achetée.

Afin d'aider la Banque alimentaire du Pas-de-Calais à financer l'extension de ses locaux situés à Carvin, et dans le but d'encore mieux stocker les denrées qu'elle reçoit, une subvention de 5000 € a été votée par le conseil d'administration du CCAS et a été versée le 20 janvier dernier.

En 2022, ce sont 5.800 tonnes d'aliments qui ont été distribués dans le département par l'association.



Les Héninois et Beaumontois mobilisés pour le Téléthon

Événement caritatif phare de la fin d'année, le Téléthon 2022, porté par le CCAS et l'Olympique Héninois, a une fois de plus démontré que la mobilisation et la générosité des associations héninoises sont une réalité.

En effet, ce sont près de 4.100 € qui ont ainsi été récoltés au profit de l'AFM Téléthon. Cette somme viendra contribuer à la recherche et à la découverte de traitements sur les maladies rares et apporter un soutien aux personnes qui en souffrent.

Tout au long de l'année, vous pouvez encore effectuer un don au profit de l'association directement en ligne : www.afm-telethon.fr



Service Cadre de vie :

le bilan de vos demandes d'interventions 2022

Les signalements par les usagers de dysfonctionnements sur le domaine public sont centralisés au niveau du service Cadre de vie qui assure l'analyse des demandes et engage leur traitement en lien avec les services municipaux concernés, ou, selon la nature de l'intervention, *via* des partenaires externes (Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, Enedis, SNCF, Orange, les bailleurs sociaux...).

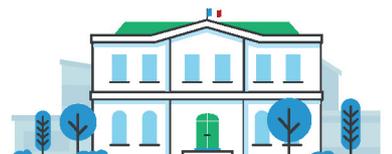


1 689
demandes

En 2022, 1689 demandes d'intervention ont été répertoriées par le service Cadre de vie. Ces demandes ont été reçues sous forme de courriers manuscrits, emails, appels téléphoniques, ainsi que *via* l'application sur smartphone qui permet de signaler en temps réel des dysfonctionnements observés sur le domaine public. Ce sont ainsi 338 signalements qui ont été répertoriés grâce à ce dispositif.



509 concernent la voirie



14 dossiers portent sur une intervention au niveau des bâtiments communaux.



46 pour des réparations au niveau de l'éclairage public



163 pour la propreté urbaine



45 pour l'entretien des espaces verts

Ces données ne représentent que les demandes saisies par le service Cadre de vie et ne constituent donc qu'une partie de l'action des services techniques dans leur engagement au quotidien au profit de la population.

On peut néanmoins constater une diminution des requêtes dans ce domaine ; diminution liée, d'une part, aux travaux de rénovation des voies publiques menés chaque année, et d'autre part, à une action préventive renforcée des services techniques.



La police municipale a été saisie pour **111** demandes d'usagers portant principalement sur des problématiques liées aux conditions de circulation et de stationnement des véhicules.



Quant aux dossiers gérés directement par le service Cadre de vie, ils sont au nombre de **701** et concernent des actions menées en lien avec des collectivités territoriales, notamment la CAHC, avec les bailleurs sociaux et les autres partenaires externes. L'action auprès des particuliers dans le cadre de conflits de voisinage continue de constituer une part significative des dossiers gérés par le service Cadre de vie, en lien avec le Point Justice.

Le permis de louer ou comment lutter contre le logement indigne



L'autorisation préalable de mise en location d'un bien, plus communément appelée « permis de louer », est une obligation pour les bailleurs privés qui souhaitent mettre leur bien en location dans un périmètre défini.

Hénin-Beaumont s'était déjà engagée dans la démarche, et M. le Maire a souhaité que les secteurs concernés par le permis de louer soient étendus à partir du 1^{er} janvier 2023. Tout propriétaire bailleur privé ayant un logement locatif situé sur une des rues concernées par le dispositif devra déposer une demande d'autorisation.

Comment ça marche ?

Pour déposer un dossier complet, il faut remplir le formulaire CERFA n°15652*01 et fournir les diagnostics techniques obligatoires :

- Diagnostic de performance énergétique (DPE),
- État de l'installation électrique,
- État de l'installation gaz (si réseau existant),
- Et pour certains logements, constat de risques d'exposition au plomb (CREP) et constat d'amiante.

Vous devez ensuite déposer l'ensemble des documents sur la plateforme dématérialisée de la CAHC. Une notification vous sera lors adressée par mail, indiquant que votre dossier est enregistré.

Un agent du service habitat du CCAS prendra ensuite contact avec vous pour venir réaliser un Relevé d'Observation du Logement (ROL) qui sera transmis à la CAHC. Si tout est en règle, un accord sera donné. Dans le cas contraire, si le logement porte atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants, un refus motivé sera notifié. Dans ce cas, un nouveau dossier de permis de louer devra être déposé par le propriétaire après la réalisation de travaux.

Que risquez-vous si vous louez votre bien sans autorisation ?

Vous vous exposez à une amende de 5 000€ maximum si vous n'avez pas déposé de demande et de 15000€ maximum si vous avez loué votre logement malgré un refus.

Attention : Le dossier « permis de louer » est à déposer en cas de nouveau bail.

Pour tous renseignements, contacter le service habitat de la CAHC au 03 21 79 72 21.



Les rues d'Hénin-Beaumont

Av. des Déportés	Rue Ampère
Av. des Fusillés	Rue A. Lamendin
Av. du Maréchal Leclerc	Rue B. Albrecht
Av. V. Hugo	Rue Blériot
Av. W. Brandt	Rue Buffon
Bd A. Schweitzer	Rue C. Desmoulins
Bd du 6 juin 1944	Rue C. Willefert
Bd du Maréchal Juin	Rue C. Humez
Bd du Président S. Allende	Rue C. Nicolle
Bd E. Basly	Rue d'Harnes
Bd G. Péri	Rue de Dourges
Bd W. Churchill	Rue de l'Abbaye
Cité Sainte-Marguerite	Rue de l'Abbé Dessenne
Coron Crépin	Rue de l'Abreuvoir
Coron du Paradis	Rue de l'Église
Coron Gourlet	Rue de l'Humanité
Coron Ramon	Rue de l'Égalité
Cour Montuelle	Rue de la Concorde
Imp. Hauts Marchés	Rue de la Gaité
Imp. J. d'Arc	Rue de la Maladrerie
Impasse Masclot	Rue de la Perche
Pl. Carnot	Rue de Verdun
Pl. de la République	Rue Debonte
Pl. J. Jaurès	Rue Denis Papin
Pl. P. Semard	Rue des Bons enfants
Pl. Wagon	Rue des Girondins



t concernées au 1^{er} janvier 2023 :

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------|
| Rue des Moineaux | Rue L. Pruvot |
| Rue des Roses | Rue Loubet |
| Rue Diderot | Rue L. Cresson |
| Rue du 11 novembre | Rue M. Sangnier |
| Rue du 8 mai | Rue M. Proust |
| Rue du Dr Laennec | Rue Masclét |
| Rue du Lt col A. Beltrame | Rue Mirabeau |
| Rue du Marais | Rue Molière |
| Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny | Rue Montpencher |
| Rue E. Gruyelle | Rue N. Demarquette |
| Rue E. Dolet | Rue O. Legrand |
| Rue F. Faure | Rue Parmentier |
| Rue Gambetta | Rue Pasteur |
| Rue Hénocq | Rue P. Vaillant-Couturier |
| Rue H. Leclercq | Rue P. Bruneau |
| Rue Hoche | Rue P. Curie |
| Rue I. Lernoould | Rue R. Ayle |
| Rue J. Monod | Rue R. Salengro |
| Rue J.-B. Lucas | Rue Saint-Roch |
| Rue J.-J. Rousseau | Rue Sainte-Barbe |
| Rue J. Guesde | Rue Sorriax |
| Rue Lamartine | Rue V. Mathé |
| Rue Lavoisier | Rue Voltaire |
| Rue Ledru-Rollin | Ruelle Nisique |
| Rue L. Blum | Ruelle Pérard |
| | Voie des Hauts Marchés |

Avec le printemps, la taille des arbres s'impose



Au printemps, les arbres fruitiers commencent à fleurir, annonçant l'arrivée de la saison des fruits. Cependant, la taille des arbres fruitiers est un élément crucial pour assurer une bonne récolte et une croissance saine de l'arbre. Cette taille n'est pas forcément simple, on vous explique tout.

Pourquoi taille-t-on nos fruitiers à cette période ?

La taille des arbres fruitiers permet de contrôler la croissance de l'arbre et de favoriser la production de fruits. Chez le fruitier, il existe 3 types de bourgeon que l'on appelle « dards », « coursonnes » et « bourgeons floraux ».

La coursonne est une ramification de l'arbre qui va se développer pour faire grandir notre arbre. Le bourgeon floral donnera un fruit. Le dard deviendra soit une coursonne, soit un bouton à fleur.

Pour réussir sa taille il vous faut répondre à cette question : quels sont mes besoins ?

Est-ce que je souhaite obtenir une production de fruits de qualité ou plutôt déterminer la forme de mon arbre ? Suivant les constats formulés, vous ne couperez pas les mêmes sections de votre arbre.

Très important, un fruitier se taille annuellement afin de ne pas avoir de grosses sections qui nuiraient à l'intégrité de votre arbre (on ne coupe jamais de section supérieure à 8 cm de diamètre).

Désormais, à vos sécateurs !

Faites un geste pour la planète, recyclez vos téléphones



Le smartphone est devenu un objet indispensable du quotidien. Cet outil de communication fait régulièrement l'objet d'offres de nouvelles versions qui attirent les acheteurs potentiels.

Alors que la durée de vie d'un smartphone est estimée à 10 ans, il est bien souvent remplacé au bout de deux ans par un appareil neuf, aidé en cela par des campagnes publicitaires incitant, par effet de mode, à acheter des modèles de plus en plus perfectionnés. Or, la production de ce type d'équipement représente un coût pour l'environnement.

L'acquisition d'un smartphone de seconde main reconditionné permet de disposer d'un appareil tout à fait opérationnel, qui a fait l'objet de vérifications et

donc présentant les mêmes performances qu'un appareil neuf de même catégorie.

D'un point de vue financier, à performances égales, un appareil reconditionné est vendu entre 30 et 50 % moins cher qu'un appareil neuf. Outre la question du coût d'acquisition, s'orienter vers un smartphone reconditionné constitue un choix plus écologique que d'acheter un appareil neuf.

En effet, ce choix présente plusieurs avantages pour l'environnement, notamment celui de limiter la consommation de matériaux et de minerais liés à la fabrication de nouveaux smartphones, et celui de limiter la production de déchets électroniques. Si à l'échelle individuelle, l'impact environnemental semble faible,

à l'échelle nationale, voire mondiale, il est gigantesque.

Un smartphone reconditionné restera donc un outil de communication aussi performant qu'un appareil neuf, aura la même apparence, le tout pour un coût moindre en faisant un geste pour la planète.

Vous pouvez aussi conserver votre smartphone actuel en prenant soin de votre appareil avec des habitudes toute simple : préserver son téléphone avec une coque et un verre protecteur, éviter l'exposition prolongée à la chaleur ou au froid et privilégier les charges régulières de la batterie en évitant de le laisser en charge lorsque la batterie a atteint sa capacité maximale.

Le service urbanisme réinstaure ses permanences

Depuis le vendredi 27 janvier dernier, des permanences du service urbanisme sont désormais organisées au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Ces permanences auront lieu tous les vendredis matins de 9 h à 12 h.

Il faudra absolument prendre rendez-vous au préalable auprès du service concerné par email urbanisme@mairie-heninbeaumont.fr ou téléphone 03 21 08 88 68. Ces permanences ne concerneront que les sujets, questions ou problèmes liés aux projets de construction ou d'aménagement nécessitant au préalable le dépôt d'une ou plusieurs autorisations d'urbanisme.

nisme.

Ces permanences seront également l'occasion pour les administrés de bénéficier d'une pré-instruction de leurs projets à travers une analyse rapide et une vérification de la compatibilité avec les règles du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Il est important de noter que ces permanences ne concerneront en aucun cas les problèmes liés au cadre de vie, au domaine public ou aux conflits de voisinage/code civil. Pour ces types de problèmes, nous vous invitons à vous rapprocher des services concernés.



Nouvelle année pleine d'ambition pour les commerçants !

C'était le lundi 23 janvier à la salle Polonia : Karine Duriez, Présidente de l'Union des commerçants, accompagné de M. le Maire, de Laurent Brice, adjoint à la Vie économique et d'Hubert Guérin, président du club d'entreprises Deltavenir, a présenté ses vœux devant près d'une centaine de commerçants avant de remettre les prix des plus belles vitrines commerciales de Noël !

Une Union des commerçants dynamique

Après la mise en place d'événements de qualité en 2021 et 2022 par la précédente équipe, à l'image du marché de Beaumont et des marchés nocturnes, celle de Karine Duriez aura à cœur de mettre en place de nouvelles manifestations, notamment autour de la valorisation des produits locaux et du savoir-faire artisanal des commerçants. La nouvelle Présidente de l'Union des commerçants a d'ailleurs fait part de son expérience personnelle pour décrire l'importance du commerce de proximité : « sachez que vous êtes des créateurs de bonheur et des créateurs de souvenirs » a-t-elle notamment expliqué.

Vous êtes commerçant et vous souhaitez rejoindre l'Union des commerçants d'Hénin-Beaumont ? N'hésitez pas à les contacter par Facebook en flashant ce QR Code :



Un discours de soutien du Maire

Steeve Briois, présent à cette cérémonie des vœux, a félicité l'ensemble des commerçants et de l'équipe, composée de Karine Duriez, Sylviane Antkowiak et Jacqueline Mensier. Leur travail a notamment permis

de « rassembler une quarantaine de nouvelles adhésions en l'espace de seulement deux mois » ! La Ville d'Hénin-Beaumont, qui a déjà soutenu l'an passé l'Union des commerçants par le vote d'une subvention pour le lancement de manifestations nouvelles, continuera de soutenir cette démarche collective visant à préserver le tissu commercial local.

Hubert Guérin et le club d'entreprises Deltavenir aux côtés des commerçants



Le Club Deltavenir, qui fédère les entreprises du territoire, était représenté à cette cérémonie par son dynamique président Hubert Guérin, qui a souligné « le rapport très proche, sans ambages et sans hiérarchie, entre la Commune et les commerçants ».

Une relation « fluide, beaucoup plus facile que dans d'autres villes » ressentie par lui dans la manière dont M. le Maire s'est adressé aux commerçants.

« Conserver cette vigilance les uns à l'égard des autres et cet esprit de solidarité par rapport à ce qu'il s'est passé hier et ce qui se passera demain » : un mot d'espoir d'Hubert Guérin pour conclure son intervention devant les commerçants héninois et beaumontois.

Marché local de Beaumont : un succès qui se confirme !



En mars 2023, le marché local de Beaumont soufflera sa première bougie ! Créé à l'initiative de l'Union des commerçants d'Hénin-Beaumont, en partenariat avec la Ville, ce marché a trouvé sa clientèle qui reste fidèle à chaque édition, les premier et troisième dimanches de chaque mois. A cette occasion, nous avons souhaité laisser la parole aux commerçants.



JACQUES, FROMAGERIE LE CH'TI LOULOU

« Ce qui fait la réputation du marché de Beaumont, ce sont la bonne humeur de ses commerçants et la qualité des produits proposés aux clients ! Ils viennent pour trouver de bons produits locaux et repartent ravis.

C'est un marché convivial, l'ambiance entre commerçants est excellente, il y a beaucoup d'entraide. Je fais de nombreux marchés et je peux dire également qu'il est très bien organisé : tout est cadré et sécurisé, notamment par la police municipale.

J'apprécie également la présence des élus de la Ville à chaque édition et le suivi du service Entreprendre. »

DANY, RÔTISSERIE DANY POULET

« Le marché de Beaumont est un marché auquel j'apprécie énormément de participer. La clientèle y est extraordinaire !

Avant chaque édition, j'ai toujours hâte d'être à Beaumont pour retrouver cette ambiance chaleureuse, mes clients fidèles, mais aussi tous les autres commerçants ! S'il m'arrive de me coucher tard le samedi, c'est toujours dans la bonne humeur que je me lève à 5 heures le dimanche pour ce marché ! »



MICKAËL, AU CH'TI BOUCHER



« Je suis très heureux d'avoir été, avec l'Union des commerçants et la Ville d'Hénin-Beaumont, à l'initiative de ce marché. Après un an, il reste à l'image de ce que je souhaitais : un petit marché, à taille humaine, qui permet aux clients de consommer local.

C'est pour nous un complément de chiffre d'affaires dans une période qui peut être difficile pour les petits commerces de proximité. Je retrouve sur ce marché une clientèle d'habitues, de tous âges, de Beaumont et des environs : Courrières, Montigny-en-Gohelle par exemple. Je rencontre également de nouveaux clients qui viennent avec leurs enfants et leur apprennent l'importance de consommer de bons produits locaux, c'est formidable ! »



JENNIFER, PASSION SUBTILE

« Les clients sont très satisfaits de ce marché, nous y avons une clientèle d'habitues. Nous trouvons plaisir à participer à ce marché : il y a une très bonne entente entre commerçants, de l'entraide et une bonne ambiance ! Il n'est pas courant de trouver un marché proposant uniquement des produits locaux. »



AXEL, POISSONNERIE AXEL

« J'ai participé pour la première fois au marché de Beaumont ce mois de janvier et je ne suis pas déçu d'avoir accepté ! J'ai été très bien accueilli, notamment par Mickaël, le Ch'ti Boucher. Il y a une superbe ambiance, avec de la musique, ce qui attire les clients. La clientèle de Beaumont est d'ailleurs très sympathique !

La communication autour de cet évènement est très importante : cela m'a permis d'avoir des commandes dès le premier marché. Je suis ravi de pouvoir revenir ! »

GEOFFREY, PRIMEUR



« C'est un super marché ! Il y a vraiment une très bonne ambiance entre nous.

En plus des produits de qualité et locaux, c'est aussi ce que les clients trouvent à Beaumont ! Depuis mon arrivée, j'ai pu créer une clientèle qui est présente à chaque édition. »



PHILIPPE, LE COMPTOIR DE FLORE

« Le marché de Beaumont est un très beau marché artisanal, avec des produits qualitatifs. J'apprécie particulièrement son esprit convivial : avec les autres commerçants, nous sommes devenus des amis et l'ambiance s'en ressent !

Etant un amoureux des arômes, j'aime partager ma passion avec les clients. Ce qui est intéressant, c'est que je peux les conseiller pour accompagner leurs achats chez le boucher, la pâtissière, le fromager, le primeur ou le rôtiisseur !

Une bière*, c'est comme un bon vin, il en existe une pour chacun de vos petits plats du dimanche ! »

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



NATHALIE, L'AMARYLIS

« J'aime ce marché, je passe toutes mes commandes avant la venue des commerçants et quand j'ai l'occasion d'y passer dans la matinée, tout est servi ! C'est très pratique.

En tant que commerçante, c'est un avantage également parce que je vois une hausse de la fréquentation de mon café à chaque édition. »

Reprise de concessions dans les cimetières

La municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales).

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la Municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal. Vous pouvez vous rapprocher du service « Régie des cimetières » situé en mairie – 03.21.49.74.39.

Les premières reprises auront lieu en début d'année 2023, pensez à vérifier vos droits !

SERVICE CARTES D'IDENTITE - PASSEPORTS : une fermeture tardive une fois par mois !

Afin de faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer pour l'instruction de la demande d'un titre sécurisé (sur rendez-vous) ou le retrait (sans rendez-vous) d'un titre pendant les horaires d'ouverture ordinaires.

Le service des titres sécurisés, situé en mairie annexe de Beaumont, 337 rue Saint-Martin, est ouvert le 1^{er} mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h. Prochaines dates concernées : les mercredis 1^{er} février et 1^{er} mars 2023.

Pour tout renseignement, les agents du service sont à votre disposition au 03.21.74.99.83.



La police municipale en action

Le mercredi 28 décembre 2022, en pleine nuit, une patrouille de la police municipale reçoit un appel radio d'un second équipage l'informant d'un refus d'obtempérer sur la commune d'Hénin-Beaumont subi par leurs collègues de la police nationale. Ils demandent un renfort et un appui du centre de supervision urbain. Le véhicule circule à vive allure en direction de Courrières.

Arrivés à hauteur de la sortie d'autoroute permettant de rejoindre Hénin-Beaumont, les policiers municipaux aperçoivent ledit véhicule se diriger face à eux à contresens et roulant sur la bande d'arrêt d'urgence.

Les policiers municipaux décident alors de suivre le véhicule qui continue sa fuite à travers les communes de Fouquières-lès-Lens et de Méricourt. Il quitte la route pour emprunter un chemin de terre en direction de la commune d'Avion.

Le second équipage arrive et croise trois individus à pied qui se mettent à courir à leur vue. L'un des agents de police municipale se lance alors à la poursuite d'un des individus et l'interpelle.

La coordination des patrouilles de la police municipale et leur pugnacité auront permis de venir en aide à la police nationale en interceptant un des trois individus poursuivis et ainsi recueillir des renseignements utiles aux enquêteurs.



Festival Live entre les livres MANOPOLO

Dans le cadre du Festival Live entre les livres, la municipalité organise un concert gratuit «MANOPOLO», proposé par l'association Dynamo.

Rendez-vous le samedi 11 mars 2023 dès 18 h à la médiathèque.

Soirée sur réservation au 03 21 13 82 50.

Recensement 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

À quoi sert le recensement de la population ?

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logement, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 19 janvier 2023. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit (et obligatoire), ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur
« le-recensement-et-moi.fr »**



Les agents recenseurs d'Hénin-Beaumont:



Daniel FATOUX



Marie-Noëlle DUPONT



Maxime LINCLAU



Florent DE ZWEEMER



Alexia CAULLET

Les coordonnateurs communaux : Mme Lydie LAVARDE et Mme Audrey DUHIN

Pour tout renseignement, les coordonnateurs communaux sont à votre disposition au 06.19.79.79.72. ou 06.08.57.87.41., ou encore par mail : lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr



GROUPE MAJORITAIRE

TONDELIER : DE NULLITÉ LOCALE À HONTE NATIONALE

Après avoir pollué les conseils municipaux du maire d'Hénin-Beaumont depuis 9 ans avec des polémiques stériles, Marine Tondelier a aujourd'hui l'occasion, comme présidente d'Europe Ecologie les Verts, de faire connaître à toute la France l'étendue de son incompétence. La France la découvre et c'est tant mieux : Tondelier, plus on la connaît, et moins on vote pour elle.

Celle qui disait déjà il y a quelques années que Louane ferait un plus beau nom d'avenue que Brigitte Bardot, se sent pousser des ailes et ne semble pas décidée à limiter sa capacité à dire des âneries en toutes circonstances. Et depuis début décembre, c'est un festival.

Ainsi a-t-on pu l'entendre émettre des théories douteuses et complotistes, notamment selon lesquelles les milliardaires se construisent des bunkers dans l'espace pour fuir la pollution. Ou encore dire qu'elle voulait que l'Assemblée nationale devienne une ZAD, cet acronyme qui désigne la confiscation par l'extrême-gauche d'une partie du territoire pour en faire un cloaque à ciel ouvert.

Tondelier est caricaturale d'une nouvelle classe politique émergente, celle qui mise tout sur le buzz, la com' et les intérêts personnels au détriment de l'action politique et du bien commun.

On ne dira jamais assez à quel point les pires ennemis de l'écologie sont les écolos eux-mêmes : d'une noble cause qui nous concerne tous, ils ont réussi à faire un gâchis navrant. Faux écolos, mais vrais gauchos, les parlementaires d'Europe Ecologie les Verts, Sandrine Rousseau en tête, sont davantage obsédés par l'immigration qu'ils souhaitent massive, ou par le retour des mines de charbon au motif que le nucléaire serait trop polluant.

Loin de chercher à convaincre leur auditoire de l'utilité de leur combat, ces extrémistes ont réussi à transformer en plomb tout l'or qu'ils touchaient : ils ont nui à la cause environnementale comme ils ont nui à la cause animale.

Mais aujourd'hui, les critiques les plus acerbes contre Tondelier viennent bien d'une partie de la gauche qui ne supporte plus d'être représentée ainsi, et d'être ridiculisée en permanence. Et on les comprend : quand on sait ce qu'a pu être la gauche authentique qui défendait les travailleurs et la laïcité, on ne peut qu'être attristé de voir l'extrême-gauche radicale prendre le contrôle.

Tondelier confirme sa réputation d'épouvantail à électeurs mais elle s'en fiche : rien ne compte autant pour elle que d'être vue et reconnue, le reste ne la regarde pas. Après une longue série de défaites électorales, elle n'est plus à un discrédit près.

GROUPE MINORITAIRE

Mobilisons-nous pour tous nos enfants! La majorité RN a décidé seule de baisser la dotation des fournitures scolaires, de supprimer la navette scolaire entre les écoles Dubreucq et Mollet (pétition en cours contactez-nous!), et dernier fait d'armes de ces élus hors-sol: ils excluent les enfants autistes des cantines car ils refusent d'engager du personnel qualifié. Bien que cet accompagnement durant le temps de la restauration scolaire soit une compétence municipale. Là où les villes alentour tentent de trouver des solutions pour les enfants en situation de handicap, le Pouvoir Municipal préfère mépriser les familles. Nous vous défendrons toujours! I.Taourit, G.Ranieri, M.Tondelier

NON-INSCRIT

Une ville n'a pas à être prise en otage dans les querelles d'un parti ni être gouvernée à partir de Paris. Plus que jamais, nous revendiquons une gouvernance de proximité et de projets, comme ceux qui nous ont été repris. P.Piret

+ DE 15 MILLIONS € D'INVESTISSEMENTS DANS LES ÉCOLES DEPUIS 2014

Alors que tout augmente dans notre pays (impôts, taxes, gaz, électricité, essence...), il n'y a qu'une chose qui diminue, c'est le niveau des élus du groupe d'opposition « Osons pour Hénin-Beaumont ».

Depuis quelques semaines, l'opposition désinforme et essaye de manipuler les parents d'élèves de l'école Dubreucq en leur indiquant que l'école va fermer prochainement suite à une décision de l'académie. Elle a même indiqué aux parents d'élèves que la Municipalité allait transformer l'école Dubreucq en résidence pour seniors.

En plus d'être de mauvaise foi et de ne pas s'intéresser réellement à la ville d'Hénin-Beaumont, l'opposition distille des mensonges.

AUCUNE FERMETURE DE CLASSE N'EST PRÉVUE À L'ÉCOLE DUBREUCQ ET ENCORE MOINS LA FERMETURE TOTALE.

UNE RÉSIDENCE SENIORS EST DÉJÀ EN CONSTRUCTION DANS LE CENTRE-VILLE, AU CÈDRE BLEU. L'OPPOSITION A D'AILLEURS VOTÉ CONTRE LA CRÉATION DE CETTE RÉSIDENCE. LES SENIORS DE NOTRE VILLE S'EN SOUVIENDRONT.

FAKE-NEWS DE L'OPPOSITION

L'opposition dit :

«Baisse historique de la dotation annuelle par élève.»

FAUX. En 2018, la municipalité consacrait 319 € par élève, en 2022, 432 € par élève.

L'opposition dit :

«Manque d'investissements dans les écoles.»

FAUX. La municipalité d'Hénin-Beaumont a investi 1.146.337 € en 2022.

L'opposition dit :

«Déroghations en « masse » vers l'école Lacore-Carnot.»

FAUX. Seulement 3 dérogations pour raison médicale.

ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DURANT LE TEMPS DE PAUSE MÉRIDIANNE :



Le handicap à l'école est un sujet sérieux que la Municipalité prend à bras le corps.

Depuis quelques mois, à la demande d'un parent d'élève, **une AESH a été embauchée à l'école élémentaire Michelet** sur le temps de la pause méridienne pour s'occuper d'un enfant atteint de troubles autistiques. **Une autre sera embauchée à l'école Breuval** à la demande d'une maman qui souhaite que son enfant soit accompagné le jeudi uniquement.

Dans les centres de loisirs, **des agents ont**

été embauchés, dont certains étaient porteurs d'un handicap, pour pouvoir s'occuper d'enfants handicapés et les accompagner tout au long de la journée.

La Municipalité n'a donc aucune leçon de morale à recevoir de la part d'une opposition stérile dont un membre était en **binôme aux dernières élections départementales avec un maire qui a refusé d'attribuer une place de stationnement handicapé à un administré sans raison valable** et en toute illégalité. L'ignominie n'a pas sa place dans notre assemblée.

Miss
Héninois 2023
pour Miss Nord Pas-de-Calais

CASTING

Vendredi 10 février 2023
18 h 30 - salle Prévert, rue Jacques Prévert

Inscription obligatoire par mail :
organisationmissnpdc@gmail.com

Et si c'était vous ?



HÉLIN-BÉAUMONT

 Miss Héninois

